

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores (CSES) tenue au Centre administratif de la CSES, le mardi 14 novembre 2023 à compter de 18 h 30. Les personnes suivantes étaient présentes :

COMMISSAIRES : W. Gifford, président (vidéoconférence)
R. Mundle, vice-président
M. E. Beaulieu (vidéoconférence)
M. O'Brien (vidéoconférence)
J. McWhirter (vidéoconférence)
M. Syvret-Caplin (vidéoconférence)
K. Ward
G. Hayes
D. Bourgouin
D. Hunt (vidéoconférence)
K. Dickson (vidéoconférence)

COMMISSAIRES PARENTS : K. Mackenzie
R. Stewart (vidéoconférence)
R. Di Tanna (vidéoconférence)
J. Bizeau (vidéoconférence)

DIRECTRICE GÉNÉRALE : D. Simoneau (vidéoconférence)
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE : J. Bradbury, directrice des services
d'éducation aux adultes et de formation
professionnelle (vidéoconférence)
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : D. Gauthier

AUTRES : S. Ward, directrice des services financiers
M. Hayes-Dow, directrice de la technologie de l'information, du
transport et de l'organisation scolaire (vidéoconférence)
D. Foltin, directeur des services éducatifs (vidéoconférence)

ABSENTS :

À la demande du président, le vice-président, R. Mundle, procède à l'ouverture de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

1. CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

C23-11-063

Il est proposé par G. Hayes que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores soit approuvé moyennant les ajouts suivants au point 12 – Divers :

- 12.1 Projet de loi 96
- 12.2 Comité culturel
- 12.3 Poste de directeur ou de directrice des ressources humaines (huis clos)

ADOPTÉ

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Lecture du procès-verbal

3.1.1 Séance du 3 octobre 2023

C23-11-064

Du fait que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores, tenue le 3 octobre 2023, a été transmis aux membres six heures avant la tenue de la séance, en conformité avec l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par K. Ward que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce dernier.

ADOPTÉ

3.1.2 Séance du 16 octobre 2023

C23-11-065

Du fait que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores, tenue le 16 octobre 2023, a été transmis aux membres six heures avant la tenue de la séance, en conformité avec l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par M. Syvret-Caplin que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce dernier.

ADOPTÉ

3.2 Approbation du procès-verbal

3.2.1 Séance du 3 octobre 2023

C23-11-066

Il est proposé par K. Mackenzie que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores tenue le 3 octobre 2023 soit approuvé.

ADOPTÉ

3.2.2 Séance du 16 octobre 2023

C23-11-067

Il est proposé par D. Hunt que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores tenue le 16 octobre 2023 soit approuvé.

ADOPTÉ

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Il n'y a pas de sujet à traiter.

5. CORRESPONDANCE

Il n'y a pas de sujet à traiter.

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Il n'y a pas de sujet à traiter.

7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

7.1 Rapport

La directrice générale présente son rapport d'activités. Le document est reçu et versé au dossier.

7.2 Mise à jour du Plan d'engagement vers la réussite

Le Conseil a reçu le Plan d'engagement vers la réussite le 11 juillet 2023, par voie de la résolution C23-07-026. Le Ministère l'a étudié et a demandé à ce que de plus amples renseignements soient fournis, préalablement à la signature.

La directrice générale informe les membres du Conseil du travail accompli sur le Plan d'engagement vers la réussite, au cours des dernières semaines. Le document sera remis au Ministère prochainement, à des fins d'approbation.

8. COMITÉ CONSULTATIF SUR LES BESOINS PARTICULIERS / COMITÉ CENTRAL DE PARENTS

8.1 Comité consultatif sur les besoins particuliers

R. Di Tanna, commissaire parent, informe les membres du Conseil que le comité a le vent dans les voiles; elle fera une présentation sur ses activités lors de la prochaine rencontre.

8.2 Comité central de parents

K. Mackenzie, commissaire parent, présente un bref rapport de la première rencontre du comité.

9. POINTS DE RÉOLUTION

9.1 Avis de motion par rapport au Règlement 11 – Protecteur de l'élève – Procédure de dépôt d'une plainte

Un avis de motion est signifié par K. Ward, commissaire, en vue de présenter les révisions apportées au Règlement 11 – Protecteur de l'élève – Procédure de dépôt d'une plainte, lors de la séance du Conseil des Commissaires prévue le 12 décembre 2023.

9.2 Dépôt de la version provisoire d'une politique sur la disposition des biens de la commission scolaire

Une version provisoire d'une politique sur la disposition des biens de la commission scolaire a été élaborée et déposée au Conseil, afin d'obtenir l'autorisation d'entreprendre un processus de consultation. Le document est reçu et versé au dossier.

9.3 Résolution : Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

C23-11-068

IL EST PROPOSÉ par K. Mackenzie que la Commission scolaire Eastern Shores autorise la présentation du projet de terrain multisports pour la nouvelle école de New Carlisle au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

QUE la CSES confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet, à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts associé aux travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

ET QUE la CSES autorise D. Simoneau, directrice générale, à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet susmentionné.

ADOPTÉ

9.4 Présentation du projet de construction d'une nouvelle école

T. Renouf, régisseur, Services, fait une présentation PowerPoint sur les progrès réalisés quant au projet de construction d'une nouvelle école.

9.5 Résolution – Dépôt d'une demande par rapport au cours DEP/AEP 5720

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Shores a reçu une première autorisation provisoire pour offrir le cours Conduite d'engins de chantier (5720), le 5 septembre 2019, pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022;

ATTENDU QUE ladite autorisation provisoire a pris fin le 30 juin 2022;

ATTENDU QUE la CSES a reçu une nouvelle autorisation, le 2 mars 2022, pour offrir le cours à une cohorte de 16 élèves, pour l'année scolaire 2022-2023;

ATTENDU QUE ladite autorisation provisoire a pris fin le 30 juin 2023;

ATTENDU QUE les listes d'attentes pour l'inscription au programme, de 2019 à 2023, étaient considérables et représentatives d'un intérêt marqué pour le cours Conduite d'engins de chantier (5720);

ATTENDU QUE la CSES a accès aux équipements et aux infrastructures nécessaires pour offrir le cours;

ATTENDU QUE la CSES tient présentement une liste d'inscription de plus de 30 élèves au cours Conduite d'engins de chantier (5720), dans la foulée d'un accent marqué sur la formation dans le domaine de la construction;

ATTENDU QUE la CSES souhaite continuer à offrir le cours de façon à mener à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou à une attestation d'études professionnelles (AEP);

C23-11-069

IL EST PROPOSÉ par K. Ward que la CSES soumette une demande au ministère de l'Éducation du Québec pour être reconnue comme étant en mesure de continuer à offrir le cours Conduite d'engins de chantier (5720), grâce à une autorisation provisoire renouvelée.

ADOPTÉ

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de sujet à traiter.

11. DATE DES PROCHAINES RENCONTRES

11.1 Le 12 décembre 2023, à New Carlisle

Comité exécutif : 9 h
Conseil des Commissaires : 9 h 15

12. DIVERS

12.1 Projet de loi 96

C23-11-070

Il est proposé par D. Bourgouin que la CSES appuie l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) dans sa contestation de la décision judiciaire concernant les divers aspects du projet de loi 96, afin de déterminer en quoi la Charte de la langue française (CLF) est visée et si la suspension s'applique à d'autres commissions scolaires anglophones.

ADOPTÉ

12.2 Comité culturel

D. Hunt, commissaire, a assisté à la rencontre du comité culturel et donnera de l'information à ce sujet lors de la prochaine rencontre.

12.3 Poste de directeur ou de directrice des ressources humaines

C23-11-071

Il est proposé par K. Mackenzie de déclarer le huis clos à 19 h 55.

ADOPTÉ

C23-11-072

Il est proposé par K. Mackenzie de lever le huis clos à 20 h 55.

ADOPTÉ

13. LEVÉE DE LA SÉANCE À 20 H 56

C23-11-073

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par K. Mackenzie que la séance soit levée.

ADOPTÉ

Secrétaire général

Président